

mandons aussi par l'intercession de sainte Philomène, l'aimable vierge martyre de Rome, titulaire de notre cathédrale et à ce titre patronne singulière de notre diocèse.



DANSERA-T-ON CHEZ MOI?

La question n'est pas hors de saison. Elle se pose au contraire avec une pressante actualité dans plusieurs foyers.

Voici l'hiver et ses soirées de famille. Voici les fêtes de Noël et du nouvel-an. Et la maman anxieuse se demande ce qu'il faudra répondre aux sollicitations de ses fils et de ses filles, quelle attitude elle prendra : Dansera-t-on ou ne dansera-t-on pas chez elle ?

— Pourquoi pas ? dit la cadette. "La danse est un art. Un art qui par ses séries de gestes réglés, harmonieux, par des attitudes, des mouvements, des évolutions individuelles ou collectives, cherche à exprimer des sentiments heureux."

— D'ailleurs, ajoute l'aîné, la Sainte Ecriture parle souvent de la danse sans le moindre blâme. Elle la présente même comme une chose sainte : "David et toute la maison d'Israël dansaient devant Jéhovah" (II Sam. 6, 5). Et même le psaume 150 nous invite à danser en l'honneur de Notre-Seigneur : "Louez-le avec le tambourin, louez-le dans vos danses".

Ces remarques sont exactes. La danse, à ses origines, était un art recommandable. Mais toute chose est sujette à corruption. Si les Grecs savaient encore danser honnêtement, il n'en fut pas ainsi des Romains. Ils firent de la danse un divertissement voluptueux et immoral.

Le christianisme naissant la bannit des moeurs. Mais on la vit réapparaître avec la Renaissance, honnête d'abord, grave, noble, mais peu à peu légère, pour devenir enfin, à notre époque, lascive et même obscène.

"La danse moderne est un divertissement qui, la plupart du temps, par les attitudes qu'il facilite, les contacts qu'il exige, les postures, les rapprochements, les enlacements, les embrassements dont il est l'occasion prochaine, excite les passions, provoque les mauvais désirs et en fait chercher l'exécution. C'est un plaisir mauvais, difficilement compatible avec l'état de grâce."

Qui parle ainsi ? Un théologien, évidemment. Mais n'allez pas mettre en doute son information, n'allez pas dire : "Son jugement peut être de bonne foi, mais il s'appuie sur des données fausses. Qu'est-ce qu'un prêtre peut bien connaître de la danse !" Car ce prêtre vous répondrait aussitôt. Prévoyant votre objection, il vous a même déjà répondu. Et c'est un bel ouvrage de